



Le 24 septembre 2019

Coopération internationale :

La société SEPUR fait don au Département des Yvelines de 12 camions de collecte des ordures ménagères à destination de collectivités en Afrique

Aujourd'hui, Youri Ivanov, président de la SEPUR, Pierre Bédier, président du Département des Yvelines, Bernard Grouchko, vice-président de la Communauté d'agglomération Saint-Germain Boucles de Seine, et Mamadou Dia, président du Département de Podor au Sénégal, ont officialisé leur partenariat pour la mise en œuvre d'un programme exceptionnel d'aide à la mécanisation des services de collecte des déchets en Afrique pour 2019-2021. Une façon de renforcer les capacités de gestion et d'entretien des collectivités territoriales africaines.

Dans le cadre de son action internationale *Yvelines, partenaires du développement*, le Département est impliqué dans plusieurs projets de gestion et traitement des déchets en partenariat avec des collectivités locales africaines, notamment au Sénégal et au Bénin. Grâce à son intervention, environ 100 000 personnes bénéficient aujourd'hui d'un service de collecte des déchets, et plusieurs actions ont été initiées pour orienter ces déchets vers des filières de valorisation.

Par ce partenariat, la société de collecte et de propreté urbaine SEPUR (entreprise au service de nombreuses communes yvelinoises) a prévu de céder gratuitement au Département 12 camions de collecte des ordures ménagères. Ce don, échelonné sur 3 ans, s'adresse à des collectivités partenaires en Afrique qui seront sélectionnées par le Département des Yvelines.

Le partenariat prévoit par ailleurs que les frais et formalités liés au transport international du matériel soient directement pris en charge par le Département.

Pour SEPUR, cette coopération s'inscrit dans une démarche engagée de Responsabilité sociale et environnementale des entreprises. En parallèle du don de véhicules, la convention prévoit également que SEPUR accueille, en stage de formation à l'entretien et à la maintenance, un représentant de chacune des collectivités africaines bénéficiaires. La société pourra aussi être amenée à envoyer un technicien en Afrique pour une mission de suivi de l'utilisation des équipements sur le terrain.

CONTACTS PRESSE :

DÉPARTEMENT DES YVELINES :

Amélie Bailleau – abailleau@yvelines.fr – Tél : 01 39 07 78 41 – Mobile : 06 10 68 07 49

SEPUR :

Lucie Petrel – lucie.petrel@sepur.com – Mobile : 06 02 12 00 27